



SUCCÈS ET
DÉRAPAGES

Au secours ! l'administration tue nos forêts

En difficulté financière, l'Office national des forêts est accusé par les syndicats et les élus d'effectuer des coupes abusives pour limiter ses pertes.

PAR THIERRY GADAULT

**LES COUPES À BLANC
SE MULTIPLIENT,
SELON LES ÉLUS LOCAUX**

**LES SYNDICATS
DÉNONCENT UNE
APPROCHE INDUSTRIELLE**

**LE PRIX DU BOIS,
TRÈS BAS, POUSSE À
AUGMENTER LES VOLUMES**

GETTY IMAGES/ISTOCKPHOTO

Les dernières couleurs automnales s'accrochent encore aux arbres, en ce lundi de novembre. Refroidie par une petite pluie fine, Bernadette regarde le spectacle de désolation qui s'offre devant chez elle : la forêt de Mormal, qui s'étend sur plus de 9 000 hectares entre Valenciennes et Maubeuge, a encore été victime d'une énième coupe rase organisée par l'ONF (Office national des forêts). «Les dernières coupes à blanc remontaient à la guerre et aux nazis», s'étrangle de colère la vieille dame, qui ne reconnaît plus sa forêt. Guislain Cambier, le président de la communauté de communes du pays de Mormal, acquiesce, déplorant aussi les éclaircies à la hache des bords de route. «Jamais l'ONF n'avait procédé de la sorte», assure-t-il.

LA FORÊT DOMANIALE de Mormal, propriété de l'Etat, ne serait pas la seule à se voir ainsi ratiboisée. Des associations de riverains en colère se sont constituées un peu partout sur le territoire, notamment dans l'Est et dans le Limousin, pour dénoncer le comportement de l'ONF, prédateur à leurs yeux. Après des décennies d'une gestion prudente qui a permis à la forêt de reconquérir 30% du territoire national, contre 10% à la fin du XIXe siècle, l'établissement public, en grande difficulté financière, ferait ainsi feu de tout bois. Une certitude : ses comptes sont dans le rouge. Pour 2018, l'ONF prévoit un déficit supérieur à 20 millions d'euros sur un budget de 855 millions, après une perte de 8 millions l'année précédente. La dette financière de l'établissement a aussi augmenté de 60 millions d'euros en 2018.

La cause principale de ses difficultés : ses ventes de bois (259 millions d'euros en 2017), qui comptent pour 30% de ses ressources, stagnent à un niveau très bas. Le prix de vente moyen de l'ONF tourne, depuis des années, autour de 47 euros le mètre cube. Car, à côté du chêne, correctement valorisé comme bois d'œuvre, l'essentiel des feuillus de la forêt française est composé d'arbres peu appréciés, destinés au bois énergie. Ni les recettes publiques (dotations de l'Etat, aides pour la gestion des forêts domaniales et communales), ni les

prestations pour le privé ne suffisent à couvrir les charges d'exploitation.

La direction dément tout changement de gestion. Selon elle, les prélèvements réalisés dans la forêt publique (25% de la forêt française) demeurent stables, autour de 15 millions de mètres cubes. A Mormal encore, son représentant Benoît Lengrand justifie les dernières coupes. «Pendant des années, la gestion a été trop prudente. Il faut maintenant être plus dynamique», explique l'agent forestier. De plus, le chêne pédonculé, qui est un gros consommateur d'eau, n'a plus sa place avec le changement climatique. Mais ces chiffres sont à prendre avec précaution. «Quand l'ONF attribue une parcelle, elle donne aux bûcherons un objectif indicatif de mètres cubes à sortir. Mais s'ils peuvent en sortir plus, c'est tout bénéfice pour eux», affirme Guislain Cambier. L'ONF ne communiquerait donc que sur les chiffres officiels de ses plans de coupes, et non sur la réalité des prélèvements réalisés.

Les principaux syndicats, réunis dans l'Alliance du Trèfle, accusent l'établissement d'«industrialiser la forêt», négligeant la préservation du patrimoine sur le long terme. «L'ONF ne fixe plus d'objectifs de mètres cubes à abattre, mais des objectifs de chiffre d'affaires», accuse Gilles Van Peteghem, le secrétaire général d'EFA-CGC, l'un des membres de l'intersyndicale. Ce qui pousse les forestiers à abattre tout ce qu'ils peuvent.»

La situation sur le terrain social n'est pas meilleure. Les syndicats dénoncent la rigidité du directeur général Christian Dubreuil, un énarque en fin de carrière, plus technicien que bon communicant. Fin 2017, les élus avaient démissionné en bloc des instances représentatives pour dénoncer un «climat social délétère». Puis, en mars, le DG de l'ONF avait à nouveau été interpellé par les sénateurs lors d'une audition. «Il n'est pas possible de rester dans une situation comme celle-là», estimait ainsi l'élus du Doubs Martial Bourquin. A sa décharge, Christian Dubreuil (qui n'a pas souhaité répondre à Capital) reçoit peu de soutien du gouvernement. «Le contrat d'objectifs qu'il a négocié en 2015 reposait sur un

engagement pris par l'Etat : celui d'équilibrer les comptes. Ce qu'il ne fait pas», souligne Dominique Jarlier, maire de Rochefort-Montagne (Puy-de-Dôme) et président de la Fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR).

En attendant, le directeur général use d'expédients pour tenter de résoudre une équation budgétaire insoluble. Après la fermeture du centre de formation interne, la pression est mise sur le personnel forestier pour qu'il quitte les maisons forestières appartenant à l'ONF. L'office souhaite les relouer à des tarifs bien plus avantageux, voire les vendre. L'heure est aussi à l'élagage des effectifs : 1 500 des 9 000 emplois seraient ainsi menacés d'ici à 2022, selon Gilles Van Peteghem. Sur le terrain, certains estiment que l'ONF n'assume plus toutes ses missions de service public (prévention des risques naturels, tourisme, etc.). La région Paca a par exemple été jusqu'à monter, durant l'été 2018, sa propre brigade de prévention des feux de forêt, tâche pourtant confiée à l'ONF, et pour laquelle il est rémunéré.

LES RELATIONS entre les communes forestières et l'ONF se sont aussi fortement dégradées. La FNCOFOR a découvert au printemps dernier un projet de décret permettant à l'office d'encaisser les revenus des ventes de bois réalisées pour le compte des communes ! Une «mise sous tutelle» dénoncée par son président. Ce dernier a donc déclaré la guerre : depuis cet été, il négocie avec l'Elysée une refonte en profondeur du code forestier, qui aboutirait à une explosion de l'ONF. Non seulement il réclame que les communes puissent récupérer la gestion de leurs forêts, mais il demande également que les agents forestiers soient transférés aux chambres d'agriculture.

L'Etat réfléchit de son côté au statut des forêts domaniales. «Il est question de les privatiser», affirme Gilles Van Peteghem. Une des solutions pourrait être de les vendre à la Caisse des dépôts, dont l'une des filiales gère déjà des forêts privées. Si ce projet voyait le jour, c'en serait fini non seulement de l'ONF, mais aussi de la politique forestière telle qu'elle a été imaginée par Louis XIV et Colbert. ■



**UN ACTEUR
CLÉ DE LA
FILIÈRE BOIS
FRANÇAISE**

25%
de la forêt
française sous
sa gestion

40%
des ventes de
bois réalisées
en France